

LOT DE 3 DOCUMENTS SUR LE KATALAVOX DE MARTINE KEMPF

FICHE N° 15582

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1975-1999
Fabricant : fabricant non renseigné
Domaines : Informatique et Communication
Sous-domaines : Ordinateurs
Organisme : ACONIT
Ville : Saint-Martin d'Hères (Isère)
Modèle :
Matériaux : Papier

Description

Titre traduit : Documentation about Martine Kempf KATALAVOX

Lot de 3 documents émanant de l'Institut de la communication parlée (dépendant de l'INP-Grenoble, l'Université Stendhal - fusionnée en 2016 dans l'Université Grenoble-Alpes - et du CNRS).

1- Avril 1994 - numéro des Cahiers de l'ICP (publié par Université Stendhal) - 119 pages - préface de Daniel Bounoux (Intervention médiatique et découverte scientifique, un sérieux cas d'amnésie vocale), publié sous la direction des chercheurs de l'ICP : Louis-Jean Boë, Pascal Iranzo. Ce numéro est centrée sur la controverse portant sur le Katalavox (un système informatique de reconnaissance de la parole), Martine Kempf (créatrice de ce système) et la place des médias grand-public (ex : Yves Mourousi en 1985 réalise un interview de Martine Kempf).

2- Juin 1997 - article extrait du journal Les cahiers du journalisme n° 3, Juin 1997, pp. 36-53 (17 pages) : L'affaire du Katalavox : une invention scientifique par conférence de presse, ayant pour auteurs Louis-Jean Boë et Pascal Iranzo, chercheurs à l'ICP.

3- Février 2011 - une lettre d'une page de Louis-Jean Boë (chercheur au Département Parole Cognition du GIPSA-Lab), à un certain Laurent (mais dont le nom n'est pas mentionné) sur l'inénarrable (mais raconté) Katalavox.

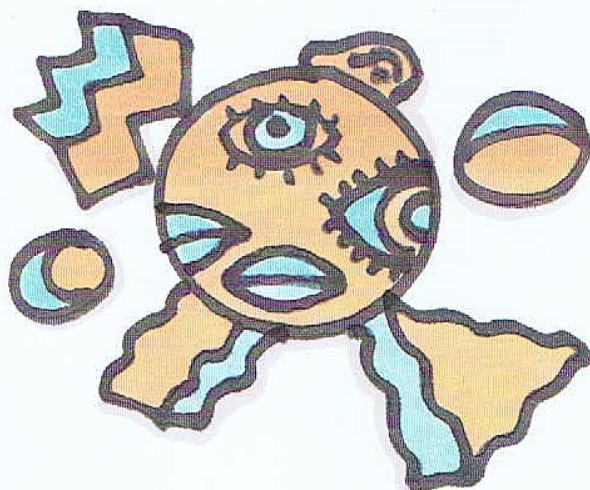
Il est à mentionner que l'inventeuse du système Katalovox n'est pas passée par les canaux usuels de la publication scientifique (soumission d'articles à des revues à rapporteurs), mais a choisi d'utiliser les médias.

Utilisation

Les documents de cette fiche concernent ce que les chercheurs en "Sociologie des sciences" appellent une controverse. On trouve d'ailleurs dans ces documents des références à des "sociologues des sciences" fameux tels Bruno Latour, Michel Callon.

A l'époque, l'ICP prend position vis-à-vis du Katalavox de Martine Kempf. Cela prend la forme d'une mise au point après évaluation de la machine par l'ANVAR (agence nationale pour la valorisation de la recherche) et le CNET. Ces deux institutions ont jugé la Katalavox moins performant (estimé à 70%) que les machines déjà existantes (atteignant presque 100%). A la suite de ces évaluations, madame Kempf n'a pu obtenir le soutien financier qu'elle espérait pour créer son entreprise. Elle est alors partie aux Etats-Unis où elle a obtenu son financement. Il ne semble pas que ce système ait eu une grande pérennité outre-Atlantique, mais Martine Kempf y a développé avec succès d'autres types d'activités. Témoin de la procédure d'évaluation, il a existé au CNET-Lannion un module de Katalavox qui est aujourd'hui déposé à l'Aconit.

Les
Cahiers
de
l'I.C.P.



M Monographies

Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Lot de 3 documents sur le KATALAVOX de Martine Kempf (fabricant non renseigné), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=29588>, consulté le 2026-07-25